

◀ **coupes budgétaires, voie pro, sécu, sélection, salaires...** ▶

## **RIPOSTONS LE 16 NOVEMBRE**

### **Des attaques globales et coordonnées**

Les attaques du gouvernement sont globales (budget de l'État et de la sécu, CSG, APL, sélection à l'université...) et les ordonnances toucheront tous les secteurs y compris le public, et toutes les entreprises (avec la remise en cause de ce qui relève de la loi au profit d'une négociation locale beaucoup plus aléatoire).

De même le gouvernement applique la politique des riches, de «la tête de cordée» comme si celles et ceux qui travaillent avaient vocation à être en permanence à la traîne ou dans le caniveau...

### **Retrait des ordonnances**

La bataille contre les ordonnances n'est pas terminée, nous exigeons la non-ratification de l'assemblée, nous refusons les décrets. Le combat est difficile mais les mécontentements s'accroissent et nos forces aussi !

### **La réforme de la voie professionnelle : 3<sup>e</sup> étape après les lois Travail**

Les organisations syndicales ont été reçues par le chef du gouvernement accompagné des ministres de l'éducation et du travail : ce n'est pas un hasard ! La réforme de la voie professionnelle qui se prépare se fait sous tutelle du ministère du travail et cela ne peut que nous inquiéter. Développement des campus des métiers, attribution de l'intégralité de la taxe d'apprentissage aux sections en apprentissage et développement de celui-ci...

Pour SUD éducation, qui revendique un lycée polytechnique, l'enseignement professionnel ne peut

qu'être sous statut scolaire. La mixité des publics c'est forcément la remise en cause du statut des PLP et la porte ouverte vers l'annualisation du temps de travail.

### **Macron organise le plus grand plan social de la décennie**

L'annonce durant l'été par le gouvernement de la suppression des contrats aidés s'apparente à un gigantesque plan social : 260 000 emplois sont supprimés sur 2017-2018. L'éducation nationale y a largement recours : emplois de vie scolaires, accompagnement d'élèves en situation de handicap, aide aux directions d'écoles ou encore aide administrative dans les EPLE ainsi qu'agent-e-s des départements et régions sont potentiellement concerné-e-s. SUD éducation a maintes fois condamné ces contrats précaires et revendique la titularisation de ces collègues victimes d'un plan de licenciement qui ne dit pas son nom. De plus, recruté-e-s sur des emplois pérennes, leur départ va directement se ressentir au quotidien dans les établissements. Pour obtenir la titularisation de toutes et tous ces collègues, une journée de mobilisation interprofessionnelle aura lieu le 10 octobre avec des manifestations, grèves et actions.

**Les raisons de se mobiliser sont nombreuses : SUD éducation appelle à la grève le jeudi 16 novembre et à se réunir dans les écoles, établissements et services pour préparer cette journée, discuter des suites et de l'élargissement du mouvement.**

**TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET MANIFESTATION  
LE 16 NOVEMBRE**